



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

Confions-nous à la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de Palestine



Comme chaque année, à l'approche de la fête de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de Palestine, les Lieutenances s'organisent pour pouvoir célébrer au mieux la date anniversaire dédiée à la Patronne de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Au **Grand Magistère de l'Ordre**, dont les membres se réunissent précisément ces jours-ci pour une des deux réunions annuelles, le **25 octobre** est l'occasion de participer ensemble à l'Eucharistie célébrée par le **cardinal Edwin O'Brien**, Grand Maître, dans la **basilique Saint-Pierre**, en portant au cœur les intentions de la Terre Sainte, avant de partager un moment convivial dans la soirée au siège du Palazzo della Rovere.

A partir du samedi 21 octobre jusqu'au dimanche suivant, le 29 octobre, les célébrations se succèdent dans les différentes Lieutenances.

Le 21 octobre est par exemple l'occasion pour les **Chevaliers et les Dames de toute la Toscane de se réunir à Prato**, pour confier la mission de l'Ordre et toute la population de Terre Sainte à la Vierge Marie.

Au sanctuaire de **Deir Rafat** à 35km de Jérusalem, qui est facilement identifiable grâce à la belle statue de Marie qui le surplombe et sous laquelle l'on peut lire « Regina Palestinae », les célébrations en l'honneur de la Patronne principale du Diocèse de Jérusalem se tiendront le 29 octobre. A l'issue de la Sainte Messe suivra une procession avec l'icône de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de Palestine.

Le lien tout particulier de Notre-Dame, Reine de Palestine avec l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre remonte au pontificat de saint Jean-Paul II. En 1983, 50 ans après l'institution de la fête, Saint

Jean-Paul II – s’adressant aux Chevaliers et aux Dames des Lieutenances d’Italie septentrionale et centrale – les exhorta à être les témoins du Christ dans la vie quotidienne et à continuer l’œuvre de l’Ordre en Terre Sainte sous la protection de Notre-Dame. Dix ans plus tard, en 1993, le Grand Maître de l’Ordre, le Cardinal Giuseppe Caprio, demanda à saint Jean-Paul II **l’élection de Notre-Dame Reine de Palestine comme Patronne de l’Ordre**. Le Saint-Père répondit le 21 janvier 1994 par un décret accordant ce qui avait été demandé.

C’est à celle qui a dit « oui » au plan de Dieu, qui a porté dans son sein le Sauveur, qui a parcouru les routes de la Terre Sainte et qui continue aujourd’hui à étendre son manteau maternel sur nous, que l’Ordre confie tous les habitants de sa terre.

Sur l’icône vénérée dans les salons du Grand Magistère de l’Ordre, nous voyons Marie porter dans ses bras – lesquels ont accueilli l’enfant Jésus puis le corps de son Fils descendu de la Croix – la ville de Jérusalem telle que nous la connaissons aujourd’hui, avec ses édifices sacrés pour les croyants des trois religions monothéistes.

(20 octobre 2017)